|  |  |
| --- | --- |
| **LOGO COLLECTIVITE** | **AVENANT N°……………… AU CONTRAT DE TRAVAIL en date du ……………….**  **ETABLI EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L’ARTICLE**  **……………………….. DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE** |

Entre les soussignés

……………………………………………………… (dénomination exacte de la collectivité ou de l’établissement concerné) dont le siège se situe à (adresse) ………………………………………………. représenté(e) par son (maire ou président), et dûment habilité par délibération du ……………………… (indiquer l’organe délibérant) en date du …………………….

ci-après désigné(e) « la collectivité(ou l’établissement) employeur »

**d’une part**

et Nom patronymique (nom de naissance) ……………………………………

Nom d’usage (nom d’épouse) ……………………………………………

Prénom ……………………………………………………………………………

Né(e) le …………………….…..…. à …………………….………… et domicilié(e) à …………………………………………………

ci-après désigné(e) « le contractant »

**d’autre part**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses article L332-8-2 et L422-28,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation,

Vu la délibération en date du .................... créant un emploi de ....................................comprenant les fonctions suivantes : ............................................. et fixant le niveau de recrutement et la rémunération,

Vu le contrat de travail à durée *(in)*déterminée en date du ………………………., portant recrutement, à compter du ………………………..…., de M…………..……………………………….(nom prénom),……………………………………………….(grade) contractuel, à temps complet (ou à temps non complet) soit …h…/35ème, et fixant la rémunération de l’intéressé(e) sur la base de l’échelon…………….du grade,

Considérant qu’il convient d’appliquer à cet agent, le décret n°2023-519 du 28 juin 2023 et d’attribuer la revalorisation de point d’indice majoré conformément à l’article 1er,

**Il est convenu et arrêté ce qui suit**

**Article 1 :** Les dispositions de l’article ……. du contrat de travail à durée (in)déterminée de ………………………………..………. en date du ………… sont remplacées, à compter du 1er janvier 2024, par les dispositions suivantes :

« Conformément aux dispositions de la délibération du Conseil d’administration en date du ……………………………, M./Mme (NOM Prénom) ……………………………………………………… reçoit une rémunération mensuelle d’un montant de ……………….., sur la base de l’indice brut ……………………………………et indice majoré …………………………………… *(OU sur la base de l’échelon ……. de l’échelle indiciaire applicable aux …………………………..)*, et, le cas échéant, du supplément familial de traitement, et des primes et indemnités instituées par l’assemblée délibérante.

*(Mentionner le montant de la rémunération, en précisant chacun de ses éléments constitutifs, sa périodicité ainsi que les modalités de versement).*

*(Préciser, le cas échéant, la proratisation de la rémunération en cas de temps non complet.)*

La rémunération pourra faire l’objet d’une réévaluation au cours du contrat notamment au vu des résultats de l’entretien professionnel pour les contrats d’au moins 1 an. »

**ARTICLE 2 :** Les autres articles de ce contrat de travail sont inchangés.

**ARTICLE 3 :** Les litiges nés de l'exécution du présent avenant relèvent de la compétence de la juridiction administrative dans le respect du délai de recours de 2 mois.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent contrat dont ampliation sera insérée au dossier individuel de l'agent et transmise :

* au président du centre de gestion
* au représentant de l’Etat ,
* au comptable de la collectivité,
* à l’agent.

Fait à , le

Nom, Prénom du signataire………..

Qualité du signataire (*ex. Le Maire*)

Le co-contractant,

Mention « Lu et approuvé »

Le ………………………………………,

La présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Ce recours peut être déposé sur l’application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

\* Conformément aux premiers alinéas des articles L2131-1, L3131-1 et L4131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la transmission doit intervenir dans un délai de quinze jours à compter de leur signature.